

Avis de constitution

SOCIETE « DISTRIBUTION COULIBALY DOUMBIA DIALLO »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY II PLATEAUX  
ANGRE LES OSCAR NON LOIN DE COFINA, LOT : 102, ILOT  
: 1241., Lot 102, Ilot 1241

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 14 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DISTRIBUTION COULIBALY  
DOUMBIA DIALLO »

Objet : VENTE ET ACHAT DE PRODUIT PATISSIER.  
BOULANGERIE ET DIVERS .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY II PLATEAUX  
ANGRE LES OSCAR NON LOIN DE COFINA, LOT : 102, ILOT  
: 1241., Lot 102, Ilot 1241

Dirigeant(s) M COULIBALY MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00965 du 29/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°11983/GTCA/RC/2024 du 29/02/2024

